



Admission en Semestre 1 de DUT 2020 IUT "A" Paul Sabatier - Département Information-Communication, option « Métiers du livre et du patrimoine », parcours « Musées & patrimoine »

Dans le cadre de la politique de recrutement de publics diversifiés et afin de favoriser l'aide à la réussite de tous ses étudiants, le département Information-Communication (Toulouse) de l'IUT "A" organise des entretiens avec les candidats ayant postulé sur Parcoursup, à l'option *Métiers du livre et du patrimoine* (MLP), parcours « Musées & patrimoine ».

De tels entretiens permettent de prendre en compte des critères liés à la motivation, au projet professionnel, etc., en plus des résultats académiques des candidats.

Ce document a pour but de vous donner toutes les informations utiles concernant ce dispositif.

1) Nature du dispositif

☑ projet de formation motivé☑ entretien éventuel

2) Public visé:

Un premier classement est effectué après évaluation des dossiers académiques.

Puis les projets de formation motivés sont examinés pour environ une centaine de candidats, ayant les meilleures moyennes calculées dans Parcoursup.

Parmi cette centaine de dossiers, seuls sont alors convoqués à un entretien les candidats dont la motivation et la pertinence de candidature auront retenu l'attention du jury d'admission de l'option.

Les autres candidats ne seront pas convoqués à l'entretien et seront évalués en fonction de leurs notes.

3) Objectifs:

L'objectif de ces entretiens est d'évaluer la motivation des candidats, l'adéquation de leur projet professionnel avec la formation, et leur capacité à réussir en DUT Information-Communication, option MLP, parcours « Musées & patrimoine ».

4) Déroulement :

Le déroulement de la procédure des entretiens est le suivant :

- les candidats convoqués aux entretiens recevront un mail début avril par le biais de Parcoursup les invitant à une prise de rendez-vous pour cet entretien ;
- les entretiens se dérouleront courant avril 2020;
- les candidats se muniront pour l'entretien d'une copie de leurs projet de formation et relevés de notes obtenus au lycée (et si cela est le cas, dans le supérieur), ainsi que tout document ou production personnelle qu'ils jugeraient pertinent en vue de l'entretien.

Les entretiens dureront 15 minutes et se feront devant un jury composé d'au moins un enseignant et/ou de professionnels.

L'entretien auquel est convoqué l'étudiant est obligatoire.

En cas d'empêchement majeur ou d'éloignement géographique trop important, envoyer au plus tôt un mail à <u>infocom.mlp@iut-tlse3.fr</u>. Après avoir examiné la situation du candidat, un entretien téléphonique ou par visiophone pourra être alors proposé.

5) Prise en compte :

Projet de formation motivé et entretien pourront donner lieu à un bonus sur la moyenne finale du candidat.